

PAROLE D'OURS®

Programme associatif d'information et de communication
sur l'ours brun dans les Pyrénées
ÉCOBÉNÉVOLAT

BILAN 2021



Contacts Parole d'ours

- 🐾 benevolat.ours@ferus.org
- 🐾 Renaud de Bellefon (chargé de mission et encadrant Parole d'ours) : 06 46 62 19 47
- 🐾 Patrick Leyrissoux (administrateur, coordination ours) : 06 06 45 69 81
- 🐾 Sabine Matraire (administratrice, référente Parole d'ours) : 06 71 89 62 62



SOMMAIRE

p.3

ÉDITO

p.4

EN BREF

p.5

EN DÉTAILS

p.7

EN QUESTIONS

p.11

ECO-BENEVOLAT

p.12

EN BROCHURES

p.17

MERCI



ÉDITO

**« Super expérience qu'il faut vivre
une fois dans sa vie
si on est grand défenseur
des prédateurs. »
Une bénévole de Parole d'ours**

Une fois de plus les conclusions et les enseignements des éditions précédentes de Parole d'ours sont renforcés par cette 14^e édition.

N'en déplaise à certains opposants qui oublient la libre expression en Ariège, l'accueil que reçoivent les participant-e-s de Parole d'ours, tant sur les marchés, dans les commerces ou sur les sentiers, est bon, plutôt chaleureux, intéressé. Depuis 14 années que nous parcourons le massif pyrénéen, nous sommes même attendus ici et là.

L'édition de cette année a été marquée, comme il y a dix ans, par les menaces d'opposants, refusant tout échange, ne croyant qu'à la force et l'intimidation comme argument. Ils ont contraint FERUS à annuler une soirée « Rencontre avec parole d'ours » qui devait se réaliser autour du film « L'ours, une histoire d'Homme ». Notre association a dû faire le choix de la préservation de ses salariés et bénévoles au détriment de la libre expression, et pour éviter la répétition d'un événement comme celui de La Bastide de Sérou, en 2018. Depuis de nombreuses années, l'absence de sanction juridique contre les exactions d'une frange anti-ours radicalisée ne peut malheureusement que favoriser la répétition de ce genre d'action qui n'a pas lieu d'être dans un pays démocratique.

Malgré cela, tant habitants des départements pyrénéens que touristes sont largement favorables à l'ours et, non seulement ne craignent pas de le voir, mais ne seraient pas malheureux de le voir (plutôt de loin, comme on s'en doute !).

Encore trop de personnes ne savent pas qu'il existe des aides pour permettre aux éleveurs d'engager des bergers et mettre en place des systèmes de protection afin de réduire drastiquement les prédateurs. C'est d'ailleurs, faut-il s'en étonner, autour de cette problématique de la cohabitation et des mesures qui l'accompagnent que des changements de perception sur l'ours peuvent se cristalliser, avec la prise de conscience de cette possibilité et de l'efficacité des techniques de protection. Une réalité qui justifie la permanence de Parole d'ours pour les années à venir.

Des promeneurs et promeneuses ont, parfois, fait remonter auprès des bénévoles des incidents avec les chiens de protection. Au-delà des questions sur le comportement des chiens, qu'il faut se poser à chaque incident, on constate que l'information sur le comportement à tenir lors de ces rencontres est encore mal connue. D'où l'utilité du document de la DREAL « Rencontre avec un patou », dont la disponibilité mérite d'être améliorée par l'édition d'un plus grand nombre d'exemplaires.

Les objectifs de Parole d'ours sont encore une fois largement atteints : diffusion de l'information, libération de la parole et écoute. Notons en particulier le ressenti des bénévoles, sur l'acceptation très large de l'ours par les populations, et sur le fait que les opposants peu nombreux installent, pour les plus radicaux, un climat délétère.

Cette 14^e édition prépare donc la 15^e de Parole d'ours en 2022.

EN BREF

Parole d'ours 2021

- 150 communes, localités, sites visités au moins une fois.
- Les 6 départements pyrénéens couverts : 09, 11, 31, 64, 65, 66.
- 1504 commerces et structures visitées, dont 1315 acceptant les documents ours (44 refus liés à l'ours exprimés, soit par opposition à l'ours, soit parce qu'ayant peur des réactions de certains clients ou des opposants).

▼ Carte des Pyrénées, en marron clair la zone de présence d'ours



- 8 encadrants différents.
- 14 bénévoles de 18 à 68 ans.
- Plus de 51.000 plaquettes d'information diffusées.
- 24 marchés différents, 4 départs de balades et 5 sites touristiques.
- 719 personnes interrogées venant de 74 départements français différents ainsi que de 7 pays étrangers

Le saviez-vous ?

Au total sur 14 éditions :

- plus de 1900 journées de bénévolat ont été réalisées ;
- 14000 personnes au moins ont été interrogées par nos équipes ;
- Plus d'un million de brochures ont été distribuées dans les Pyrénées.



Origines

Au moment des lâchers de 2005-2006, une forte polémique naît autour de l'ours. Une désinformation est lancée par les opposants, pourtant très minoritaires, et malheureusement fortement reprise par les médias. FERUS constate alors un manque réel de personnes sur le terrain pour conforter l'acceptation du plantigrade, en informant la population de façon objective par la diffusion de plaquettes d'information, mais aussi et surtout par l'échange. Nous créons en 2008 *Parole d'ours*.



Crédit photo : FERUS

Explications

Parole d'ours est un programme d'information sur l'ours dans les Pyrénées. Chaque été, des bénévoles avec l'aide d'un-e encadrant-e professionnel-le, parcourent l'ensemble des Pyrénées, afin d'apporter une information éclairée sur l'ours dans les Pyrénées auprès de la population locale, mais aussi des gens de passage.



Sur une route ariégeoise...
propagande mortifère.
(2020)
Crédit photo :
D.Gay/FERUS

Objectifs

- Délivrer une information éclairée sur l'ours, à la fois scientifique et factuelle ;
- Échanger et libérer la parole autour de l'ours ;
- Cerner et prendre en considération les éventuelles craintes, y répondre quand c'est possible ou en prendre note pour de futures recherches de solutions et d'actions ;
- Impliquer la population locale en faveur de l'ours.

Concrètement ça veut dire ?

Les équipes de *Parole d'ours* commencent leur journée par une enquête réalisée sous forme de questionnaire, sur les marchés, fêtes de village et départs de randonnées. Les après-midi, ils distribuent différents supports de communication, tels que brochures, affichettes et autocollants (p.12 à 16)

EN DETAIL

Le déroulé 2021

Chaque été sur *Parole d'ours*, nous sommes présents sur de nombreux marchés, petits et grands, et sur des événements. Nous avons par exemple, pour la première fois, été présents sur le train d'Artouste, suite à la publication des photos de l'ours « Sorita » et de ses 3 oursons.

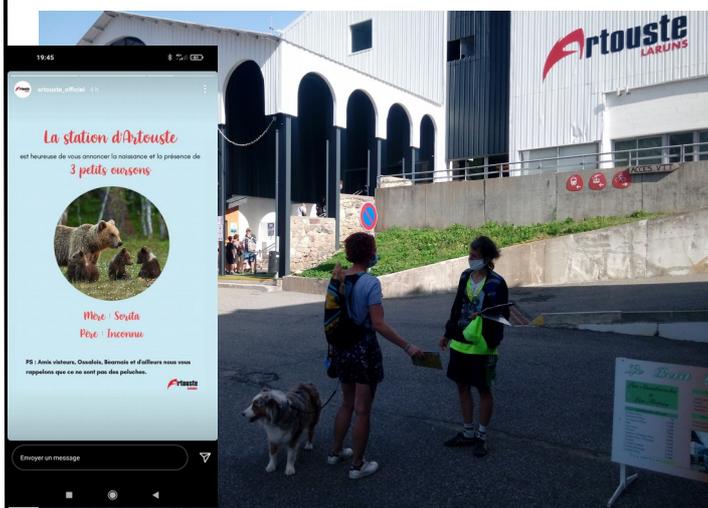
En raison des mesures sanitaires possibles, les dates définitives de *Parole d'ours* ont été arrêtées tardivement comme pour l'édition 2020, soit du 17 juillet au 29 Août

😊 Pour le loup en Capcir et Cerdagne

Depuis quelques années déjà, nous passons une journée en Capcir et/ou Cerdagne dans les Pyrénées orientales. Depuis 1999, la présence permanente du loup est avérée dans ce département. Nous avons élaboré un document spécifique (voir p. 15). La réception de ce document est attendue sur ce terrain par de nombreux-ses commerçant-e-s, structures d'accueil et professionnel-le-s du tourisme, car il permet de répondre à des questions posées tant par les visiteur-se-s... que par les habitant-e-s.

😊 Train d'Artouste

En juillet, nous apprenons que l'ourse Sorita a été vue avec ses trois jeunes oursons de l'année depuis le train d'Artouste, et que la station a posté une information sur le sujet. Ni une, ni deux, on se dit : Parole d'ours doit être présent sur ce site touristique. Après contact, nous avons l'accord de la station d'Artouste, et sur une journée les bénévoles de Parole d'ours vont aller avec leur questionnaire auprès des voyageur-se-s. Comme on pouvait s'y attendre, une très grande majorité d'entre elles et eux, parmi lesquels certains habitent des départements pyrénéens, connaissaient cette présence de l'ourse et ses oursons, et se prononçaient favorablement pour l'ours dans les Pyrénées. L'ours n'effraye pas les touristes...



Annnonce de la station d'Artouste.

Au départ de la télécabine d'Artouste
Crédit photo : Léa Bouet/FERUS

😊 Départs de balades

Fréquentés une fois par semaine cette année, ces moments différents des marchés rapprochent du terrain ; ils donnent à entendre des randonneurs finalement pas inquiets au fond, mais désireux d'informations. Que ce soit en Ariège, dans la Haute-Garonne ou les Hautes-Pyrénées, les randonneurs qui ne sont pas que des « étrangers » mais aussi des habitants du massif pyrénéen et de ses abords, n'affichent pas une peur de l'ours qui les ferait courir d'autres montagnes. Au contraire même, ils seraient plutôt heureux de le voir... « de loin ! »

EN QUESTIONS

2021

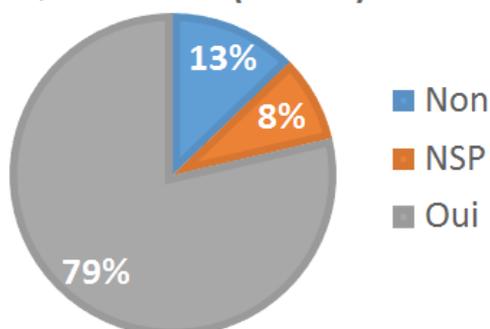
719 personnes interrogées

- Un nombre semblable à l'an dernier, tout comme la part de refus.
- 350 personnes interrogées viennent des départements pyrénéens (soit 49%).
- 32 % de personnes de plus de 60 ans, qui s'avèrent souvent moins favorable à l'ours.

Question 1

Vous personnellement, êtes-vous favorable à la présence de l'ours dans les Pyrénées ?

QUESTION 1 (N=708)



L'ours partout dans les Pyrénées, même sur le mug du lycée de Bagnères-de-Bigorre
Crédit photo : FERUS

Analyse et commentaire

Nous faisons le choix de reprendre cette question similaire à celle de 2008 (Êtes-vous favorable à la présence de l'ours dans les Pyrénées?) pour avoir un point de comparaison, percevoir un mouvement d'opinion.

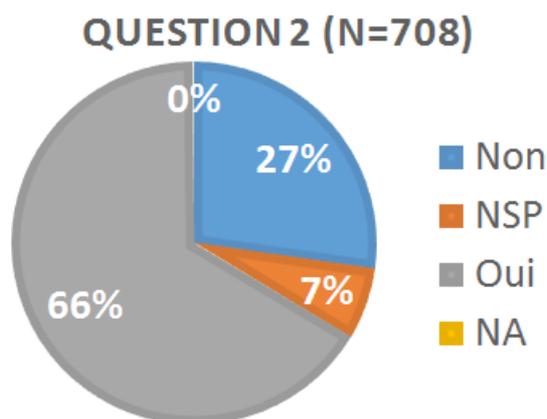
En 2008, il y avait 67 % des personnes qui répondaient favorablement à la question ; ils sont aujourd'hui 79 %, soit une progression de 12 points. Ce résultat assez exceptionnel, confirme très fortement que, malgré les rumeurs et les menaces proférées, la présence de l'ours dans les Pyrénées connaît un important soutien dans la population. Comme attendu, mais à un niveau légèrement inférieur (73%), les départements pyrénéens ne dépareillent pas. A noter que le taux d'acceptation en Ariège est semblable à celui des autres départements. Le taux départemental est susceptible de varier d'une année sur l'autre en raison d'un taux d'échantillonnage plus réduit qu'au global.

La proximité plus grande avec les zones de montagne, donc avec l'épicentre des conflits, tend à rendre les personnes moins favorables. On entend souvent « il faut penser aux éleveurs », et un bénévole de se dire : « c'est assez pénible que les pro-ours se sentent illégitimes de donner leur avis parce qu'ils ne sont pas éleveurs de brebis. » C'est plus le fait d'un attachement de sympathie, qu'une position très réfléchie. Quand les oppositions sont argumentées, on constate dans la majorité des cas que la méconnaissance est première conseillère.

EN QUESTIONS

Question 2

Souhaiteriez-vous pouvoir observer un ours ou un ourson dans les Pyrénées, en pleine nature ?



Analyse et commentaire

L'an dernier encore, nous reprenions la question de 2008 ainsi formulée : « Craignez-vous de rencontrer un ours ? » Nous avons pensé que la tourner plus vers le désir de la vue de l'ours sauvage aller apporter d'autres réponses. En fait, l'inversion de la question donne un résultat inversé, le « oui » au désir de voir devenant prédominant, à la place du « non » à la crainte de la rencontre lors des années précédentes. Dans les mêmes proportions, en 2020 on avait 67 % des personnes interrogées qui disaient ne pas craindre une rencontre, cette année elles sont 66 % à dire souhaiter apercevoir, voir, observer l'ours...

Notre question laisser trop à penser à une rencontre intentionnelle et poursuivie (rechercher l'observation) plus qu'à une vision imprévue, fugace même et lointaine. Aussi, nombre de personnes précisent « de loin », « sans le déranger », jusqu'à celles qui répondent non car il faut « les laisser en paix, ce n'est pas le cirque ! » Beaucoup aussi précisent que oui, observer l'ours serait une joie, mêlée souvent d'un petit frisson de peur, qui rend la chose encore plus merveilleuse. Une grande conscience de ce que doit être un respect de l'ours dans son milieu de vie émerge, et elles sont rares, voire inexistantes, les personnes qui demandent « comment le voir », la recette miracle que personne ne connaît.

Sa présence qui offre une expérience possible de rencontre visuelle, apparaît bien comme un attrait pour nos montagnes Pyrénées. Contrairement à l'idée ressassée sans arguments par certains d'élus et représentants professionnels, l'ours ne fait pas fuir les touristes loin des Pyrénées. Et, malgré les affiches de danger, ou les tentatives d'interdiction des chemins, comme à Ustou en 2020, les randonneur-euse-s sont là, et plutôt serein-e-s, en désir pour beaucoup de devenir un-e humain-e qui « a vu l'ours » !

Si les personnes qui résident dans un département pyrénéen répondent en moyenne à 63 % positivement (non sans disparité de 15 points difficilement explicable entre les départements du 64 -54 %- et du 31 -69 %-), il apparaît alors évident que « les touristes » sont plus désireux de ce moment.

Là encore, l'ensemble des participants à Parole d'ours constate que cette action d'information est nécessaire et utile. Qu'un véritable travail d'information des professionnels du tourisme, des lieux d'accueil et d'hébergement est à poursuivre.



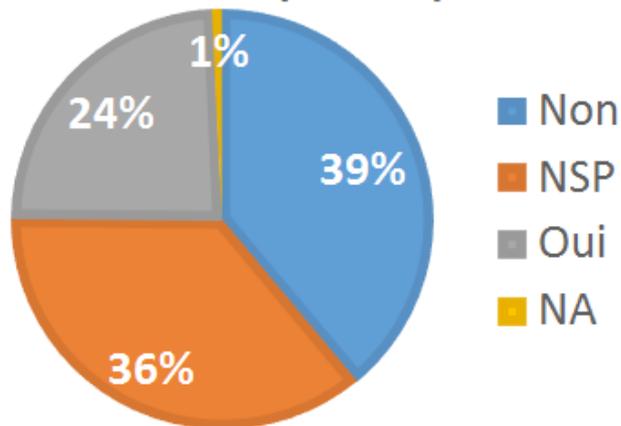
Au départ pour le Rioumajou (65).
Crédit photo : Léa bouet :FERUS

EN QUESTIONS

Question 3

Avec 64 ours détectés dans les Pyrénées en 2020, pensez-vous que cette population est en bon état de conservation ? Pourquoi ?

QUESTION 3 (N=708)



Analyse et commentaire

La question était compliquée faisant appel à des connaissances sur la présence de l'ours dans les Pyrénées que toutes n'avaient pas. Ce qui induit un fort taux de personnes qui « ne se prononcent pas » (36%). Dans les échanges qui suivent la réponse, nombreuses sont celles qui s'étonnent du nombre d'ours recensés en 2020, car elles avaient souvent l'idée qu'ils étaient moins nombreux.

Elles sont rares, et dans ce cas répondant souvent à la question par un oui, celles qui estiment plus d'ours que la situation actuelle. Encore plus exceptionnels, la mise en cause des chiffres publiés par le Réseau ours brun :



Bénévoles sur le terrain pour voir comment on relève les indices.

Photo : Léa Bouet/FERUS

« Oui, il y en a plus que 64, affirme un boucher ariégeois, il y en a même le double. Et il y a aussi beaucoup plus que 4 loups ! » Nombreux aussi parmi celles et ceux qui croient la population en bon état de conservation, qui pensent qu'en les laissant tranquilles, ils se reproduiront suffisamment pour accroître la population.

Le plus grand nombre pense cette population ursine insuffisante pour garantir un bon état de conservation. Ils estiment que l'espace pyrénéen est adapté pour en accueillir au moins une centaine, que les risques de consanguinité et la fragilité de la population actuelle peuvent nécessiter un renforcement. Parfois, il est fait référence au rapport du Muséum national d'Histoire naturelle qui, en 2013, annonçait qu'une centaine d'ours matures ferait passer du statut « en danger critique d'extinction » au statut « en danger », que 200 ours matures rapprocherait du statut « vulnérable ».

Quelles que soient les réponses, la méconnaissance de la situation actuelle des ours dans les Pyrénées domine cependant : le nombre d'ours, leur répartition (« je croyais qu'il y en avait plus que 64 ! » par exemple), la structure de la population, sa dynamique de reproduction, la réalité effective des destructions volontaires d'individus...

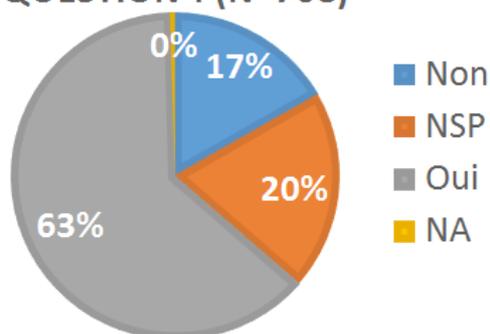
La complexité de la question met alors en évidence, tant pour les personnes proches des Pyrénées qu'éloignées, derrière les informations à sensations largement diffusées, amplifiées, voire déformées par rapport à la réalité des faits, l'imprécision de leurs connaissances sur l'ours dans les Pyrénées. Ce qui justifie, encore une fois, la réalisation des campagnes de Parole d'ours !

EN QUESTIONS

Question 4

Pensez-vous que la cohabitation entre le pastoralisme et la présence de l'ours est possible ? Pourquoi ? Avez-vous d'autres exemples ?

QUESTION 4 (N=708)



Analyse et commentaire

Pour une grande majorité des personnes interrogées, la cohabitation est possible à plus de 60 %. Le résultat de cette année confirme ceux des années précédentes, avec parfois des variations départementales pyrénéennes importantes (environ 10 points). L'explication des ces variations est loin d'être simple. Outre un échantillonnage plus réduit par département, pouvant introduire des imprécisions, l'actualité des prédations et des rencontres avec l'ours intervient probablement, pouvant être accentuée en cas de proximité temporelle du questionnaire avec un événement de ce type. L'âge des personnes interrogées, leurs parcours, leur proximité avec un berger ou un éleveur devraient être pris en compte pour arriver à comprendre ces sautes d'humeur.

Comment expliquer que Haut-Garonnais, Ariègeois, pensent la cohabitation possible à 58 %, alors que les premiers sont favorables à 82 % à l'ours et les seconds à 68 % ? N'y a-t-il pas chez nombre de personnes favorables à la présence de l'ours un regard désabusé sur une partie du monde agricole qui refuserait toute évolution de ses pratiques. Comme cette personne qui répondant favorablement aux trois premières questions, affirme : « Les éleveurs ne changent pas leur mentalité. » En somme pour beaucoup de personnes la cohabitation serait possible mais il faudrait que les éleveurs cessent les politiques d'obstruction. On notera au passage, que la distinction entre éleveur et berger est encore floue pour beaucoup, alors que les situations tant sur le terrain que d'un point de vue politique sont loin d'être équivalentes entre ces deux catégories qui entretiennent des liens complexes (subordination, travail et connaissances différentes, âge, parcours...).

Pour quelques personnes, la solution passe par une séparation, un partage du territoire, avec les ours d'un côté et les moutons de l'autre, allant même jusqu'à l'idée de « parcs animaliers ». D'ailleurs la référence au Yellowstone revient parfois, alors même que l'histoire de ces parcs américains repose sur l'exclusion des usagers (indiens, éleveurs...) et non sur une idée de cohabitation. Cette séparation des espaces, tout comme un puçage généralisé des ours, est évidemment à l'opposé de l'idée de cohabitation que défendent depuis des décennies les associations membres de Cap-ours. Loin de nous l'idée qu'il « faudrait mettre en place des sortes de « safaris » comme en Afrique » que propose un randonneur qui s'y voit déjà...

Si beaucoup de personnes interrogées, même parmi des personnes proches (ou se disant comme telles) du monde agricole, ont une grande méconnaissance des moyens et des aides déjà mis en œuvre pour permettre la cohabitation, on constate aussi que certaines les connaissent déjà bien et regrettent leur sous-utilisation par les professionnels. C'est d'ailleurs ce qu'un ancien éleveur et berger ariègeois a assez longuement exprimé en rappelant son expérience, l'efficacité des mesures de protection dont les patous.

ÉCO- BÉNÉVOLAT

Bénévoles indispensables

Parole d'ours est un programme dont le fonctionnement est basé sur le bénévolat. C'est ainsi que chaque été, une vingtaine de bénévoles vient faire vivre ce programme, et enrichit les parcours et profils variés de chacun. Des équipes de trois, accompagnées d'un encadrant, se relayent, pendant deux à trois mois, permettant à chaque membre de rester entre une et trois semaines.

Profils variés

Parmi les bénévoles, certains sont des adhérents de longue date. Cette année 4 sur 16 étaient des « récidivistes » qui souhaitent retrouver à nouveau l'équipe. Plusieurs administrateurs ou adhérents viennent donner un coup de main. Chaque été, nous sommes heureux de compter de nouveaux membres.

Les bénévoles viennent d'un peu partout en France et même parfois de pays francophones voisins. L'amplitude d'âge est assez large. Cette année, par exemple, cela oscillait entre 18 et 68 ans, avec une nette présence féminine (10/14), en nombre et dans la durée..

Formation et gratuité

Pour les besoins du programme, il est indispensable de former les bénévoles à la problématique de l'ours dans les Pyrénées. Ainsi, ils reçoivent plusieurs niveaux de formation avant et pendant leur mission :

- Un livret de formation + un ensemble de documents sur l'ours et le pastoralisme ;
- Une présentation de la mission et de la biologie de l'ours à leur arrivée ;
- Un jeu de rôles interactif qui permet de préparer les échanges futurs sur les marchés dont elles et ils disent l'intérêt ;
- Un apprentissage continu tout au long de la mission au contact des encadrants et des acteurs du territoire rencontrés ;
- Une sortie de terrain est proposée chaque semaine, leur permettant de découvrir le biotope de l'ours et son suivi.



Sur le terrain, en vallée d'Aspe
Crédit photo : Léa Bouet/FERUS

- Rares sont les programmes de bénévolat en France et à l'international, qui proposent de prendre en charge frais d'hébergement et de nourriture. Nous avons la chance de pouvoir le faire sur *Parole d'ours*.

Pour candidater ?

Les conditions requises pour participer sont : être majeur, aimer communiquer, avoir un réel intérêt pour l'ours... Les candidat-e-s doivent demander un dossier d'inscription par courrier ou courriel : benevolatferus.ours@ferus.org
Pour plus d'informations, rendez-vous rubrique « bénévolat *Parole d'ours* », sur notre site internet : www.ferus.fr

EN BROCHURES

Diverses brochures

Durant *Parole d'ours*, nous diffusons sur l'ensemble des Pyrénées, coté français, des brochures aussi bien officielles (DREAL Occitanie) qu'associatives (FERUS et Pays de l'ours-Adet).

Les supports de communication sont variés : flyers, dépliants, livrets, affichettes, grands posters et les fameux autocollants « Pyrénées, Pays de l'ours ».

Nous sensibilisons ainsi la population locale et les gens de passage au sujet de l'ours (aspects biologiques, éthologiques, historiques...) mais aussi sur les moyens de prévention pour l'élevage (chien patou...) qui permettent une cohabitation entre ours et hommes.

▼ *Quelques exemplaires des documents distribués*



Crédit photo : Léa Bouet/Ferus

Brochures de la DREAL

▼ « Les Pyrénées avec l'ours »

Ce livret donne notamment les gestes à adopter en cas de rencontre avec un ours, mais aussi des notions de biologie (alimentation...) et d'histoire sur l'ours dans les Pyrénées.



▼ « Rencontre avec un Patou »

« L'ours brun »

Ce livret donne des conseils en cas de rencontre avec un Patou, chien de protection des troupeaux qui contribue à la cohabitation entre ours et activités humaines.

Le même type de document explique comment se comporter si le hasard nous met en présence d'un ours, afin d'adopter la bonne attitude.



Indisponible cette année...



Brochures associatives

« L'ours en France »

FERUS

Cette brochure complète (2021), revient sur les notions de biologie, de conservation de l'espèce, d'histoire, de pastoralisme, à jour du suivi de l'ours dans les Pyrénées, et donne les conseils en cas de rencontre avec le plantigrade. Elle est remise à jour le plus souvent possible, en fonction de l'évolution du nombre d'ours dans les Pyrénées, de sa répartition et des savoirs naturalistes.

Elle s'inscrit dans un ensemble de livrets publiés par FERUS, également sur le loup et le lynx en France.

▼ exemples de contenus de la brochure Ours en France

BIOLOGIE

Pelage du beige clair au noir variable selon les individus, l'âge et les saisons.

Boisse de muscles caractéristique

Queue très courte

Vieilles méduses, ouïes et odorat très développés

Griffes non rétractiles

Dans le sud de l'Europe entre 80 et 250 kg pour un mâle, entre 70 et 170 kg pour une femelle. Poids variable selon l'âge, le sexe et les saisons.

Dans la nature, un ours vit entre 25 et 30 ans. Papiillon, qui fut longtemps le champion des ours pyrénéens, s'est éteint en 2004 à l'âge de 29 ans.

Habitat et domaine vital

Dans les Pyrénées, l'ours occupe une large variété de milieux selon les saisons, entre les fonds de vallées à moins de 600 mètres d'altitude et les pentes d'altitude à plus de 2000 mètres. Son milieu de prédilection est la forêt, principalement la hêtraie-sapinière. Contrairement à une idée reçue, l'ours ne recherche pas forcément les forêts les plus hautes et difficiles d'accès, mais celles qui sont les plus calmes et les plus riches en ressources alimentaires ; selon les saisons, cela le conduit à moyenne voire haute altitude.

L'ours est un animal solitaire : les deux sexes ne se rencontrent qu'au moment du rut. Son domaine vital est très vaste (de 300 à 1000 km² pour un mâle et 70 à 300 km² pour une femelle). Il est composé d'une zone dite refuge, de faible superficie, occupée de manière régulière et où il est très sensible aux dérangements de toutes sortes, et de plusieurs zones de présence plus occasionnelle, où il n'est que de passage ou présent seulement à certains saisons.

Régime alimentaire

L'ours est un animal omnivore opportuniste, à nette dominante végétarienne. Son régime est constitué de 70 à 80 % de végétaux (fruits secs et charnus, végétaux herbacés, tuberculeux) et 20 à 25 % d'aliments d'origine animale. Parmi ses denrées, 10 à 15 % sont des insectes ; le reste est composé d'ongulés sauvages ou domestiques, de micromammifères ou d'amphibiens dont la moitié est consommée sous forme de charogne.

Les différentes études conduites dans les Pyrénées ont montré que les ours bruns de souche alpine ont un comportement alimentaire semblable à celui des ours autochtones.

Dans le sud de l'Europe, les ours bruns européens et nord-américains appartiennent à la même espèce : l'ours brun.

Dans le nord de l'Europe, les ours bruns européens et nord-américains appartiennent à deux espèces distinctes : l'ours brun et l'ours des neiges.

L'ours des neiges vit dans les montagnes de l'Himalaya, du Caucase et des Alpes.

L'ours brun vit dans les montagnes d'Europe, d'Asie et d'Amérique du Nord.



« Posters ours »

FERUS

Ces 2 grands posters (50*70cm) de qualité, créés en 2012, ont été diffusés chaque année, de manière durable. C'est-à-dire que les commerçants et responsables de structures touristiques, s'engagent à les afficher sur le long terme, et ce de manière à ce que le public les voit. Pratiquement épuisés, ils sont aujourd'hui distribués au compte-goutte.



EN BROCHURES

Brochures associatives

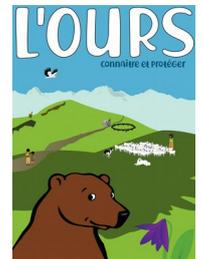
« Sauver l'ours : Un défi à votre mesure ? » FERUS

Ce dépliant édité en 2015 a été remis à jour en 2019. Il interpelle le lecteur sur la situation démographique de l'ours dans les Pyrénées, fait un focus sur l'aspect patrimonial du plantigrade sur le massif à travers l'histoire et rappelle quelques vérités au sujet du pastoralisme et de l'ours.



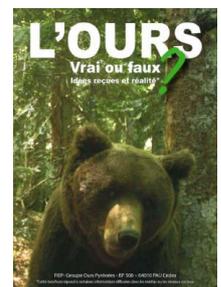
« L'Ours connaître et protéger » Pays de l'ours-Adet

Cette brochure, accessible aux enfants, aborde le sujet de l'ours sous forme de questions-réponses. Quelques exemples de questions posées : « pourquoi les oursons sont-ils si petits à la naissance ? », « Dis pourquoi faut-il sauver l'ours dans les Pyrénées ? », « Pourquoi on a choisi des lâcher des ours de Slovénie ? »...



L'ours Vrai ou Faux ? Idées reçues et réalité » Fiep (fonds d'intervention Eco-pastoral) - Groupe Ours Pyrénées

Une brochure d'actualité, qui intègre le lâcher des ourses, et s'efforce de répondre simplement et avec précision à l'ensemble des questions que la présence de l'ours, le plan de renforcement dans les Pyrénées, suscitent. Depuis la biologie de l'ours (« L'ours est un animal carnivore comme le loup ! » jusqu'à des questionnements de développement territorial (« L'ours n'apporte rien en matière de plus-value touristique, il effraie les touristes ! »).



Toutes les brochures FERUS et Dreal sont téléchargeables sur notre site internet www.ferus.fr

EN BROCHURES

Loup#Pyrénées

« Le retour du LOUP, une chance pour les Pyrénées »
– de FERUS

En 2017, nous avons commencé à diffuser une toute nouvelle brochure sur... le **loup dans les Pyrénées** (réactualisée en 2021). Il y est présent depuis 1999, sans trop faire parler de lui. Cela fait quelques éditions de *Parole d'ours*, que le sujet du loup sur le massif, arrive naturellement dans les conversations. Nous avons donc commencé à sensibiliser les Pyrénéens et les gens de passage à son sujet, espérant contrer toute désinformation. L'accueil est excellent.

FERUS
Ours-Loup-Lynx Conservation
www.ferus.org

LE RETOUR DU LOUP

UNE CHANCE POUR LES PYRÉNÉES !

Un retour naturel

En 1999, les premiers indices de retour du loup dans les Pyrénées sont officiellement reconnus (ONCFS). Présent depuis 400 000 ans, le loup s'était éteint de nos montagnes, et parfois de nos mémoires, durant seulement 80 ans...

Bien que l'Espagne (hors Pyrénées) compte environ 2000 loups, les analyses génétiques pratiquées dès le début des années 2000 sont sans appel : tous les loups identifiés à ce jour dans le massif pyrénéen (versants français et espagnol) proviennent de la lignée italienne, en dispersion naturelle depuis le massif alpin.

La reconstitution naturelle de la forêt, l'abondance de proies sauvages à travers la France et la protection légale du loup depuis 1993 expliquent ce retour spontané.

2020
FRANCE :
580 LOUPS
PYRÉNÉES FRANÇAISES :
3 À 4 LOUPS *

Alpes

Pyrénées

Zones de Présence Potentielle : loup territorialisé isolé
*Source : ONCFS

▼ pages 2, 3 et 4 du dépliant loup



Les effectifs des loups s'équilibrent en fonction des quantités de proies sauvages disponibles. D'autre part, seul le couple dominant se reproduit au sein de la meute. Une meute contient 4 à 5 individus, parfois plus avant dispersion des jeunes loups vers l'âge de deux ans. Ceux-ci partent créer d'autres meutes, dont les territoires respectifs ne se superposent pas.

Présent dans les Pyrénées depuis plus de 20 ans, aucune reproduction de loup n'a encore été constatée !

Une présence positive

Le loup contribue à rééquilibrer des milieux que nous avons considérablement bouleversés. Il régule le nombre d'ongulés sauvages (2 650 000 chevreuils, cerfs et sangliers confondus en France), et favorise leur dispersion, diminuant ainsi les effets potentiellement négatifs qu'ils engendrent sur les jeunes arbres et les cultures mais aussi sur la circulation routière (accidents).

Les animaux sauvages, de par leur liberté et leur diversité, sont une source d'émotion, de rêve et de création, autant d'éléments indispensables à l'équilibre psychique de l'être humain.

« Randonner où l'ours et le loup sont présents n'a pas le même sens que s'ils n'étaient pas là ».

Comme l'ours, le loup peut également devenir un allié de la vie économique locale. En effet, aux yeux de la majeure partie de la population, il valorise un territoire. « 75 % des personnes sondées considèrent que le loup a toute sa place dans la nature en France ». (sondage IFOP 2013 / ASPAS – One Voice). Des accompagnateurs proposent déjà des séjours sur les traces des loups. On peut alors imaginer, à l'instar de l'ours, que certains produits soient labellisés comme respectant la présence du loup.

Un impact aujourd'hui limité sur le pastoralisme pyrénéen

La protection des troupeaux dans les Pyrénées-orientales s'est généralisée grâce à l'action de la Pastorale Pyrénéenne, rendant négligeable depuis de nombreuses années l'impact du loup.

Les moyens de protection sont les mêmes que ceux utilisés pour l'ours :

- embauche de bergers et aide-bergers ;
- regroupement nocturne du troupeau ;
- mise en place de chiens de protection (patous).



La situation pyrénéenne liée à la présence de l'ours apporte un élément clé, véritable modèle national : la présence d'une équipe de « Bergers d'appuis », « médiateurs pastoraux », ils aident bergers et éleveurs à mettre en place, voire à renforcer, les mesures de protection. Ils sont présents comme soutien technique et humain auprès des bergers dont le troupeau est momentanément victime d'une forte pression de prédation afin qu'elle diminue. Ce qui fonctionne bien pour cohabiter avec l'ours sera utile pour cohabiter avec le loup.

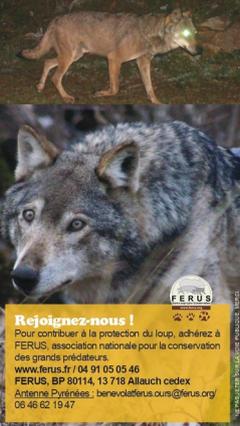
Les tirs ne sont pas des mesures de protection

Depuis 2004, l'Etat a mis en place une politique de tir de loup contre-productive et dangereuse :

- ❖ Tirer un loup ne garantit en rien d'avoir tué celui qui prédatait un troupeau ;
- ❖ Éliminer un loup peut faire éclater la meute et provoquer la dispersion d'individus solitaires. Ceux-ci s'attaqueront davantage aux proies domestiques, alors plus faciles à prédater que des proies sauvages pour lesquelles la chasse en groupes facilite le succès ;
- ❖ Des études récentes montrent que les populations de loups soumises à des tirs ont une reproduction plus importante que les loups non chassés ;
- ❖ Présenter le tir légal comme une solution risque de dissuader les éleveurs d'utiliser les mesures de protection. Les tirs d'effarouchements non létaux (balles en caoutchouc...), qui souvent suffisent, sont des mesures à développer ;
- ❖ Les tirs de loup ne font pas baisser la prédation. Au contraire, les dommages sur les troupeaux domestiques continuent d'augmenter.

Quel avenir pour le loup dans les Pyrénées ?

Vivre durablement avec le loup pour ne pas le subir est un choix qu'il importe de faire dès aujourd'hui : les moyens techniques, humains et financiers pour une coexistence réussie sont là. Il s'agit de pérenniser ces choix, de les renforcer, de les améliorer et de les adapter à la diversité pyrénéenne. L'usage permanent des tirs létaux en guise de mesures de protection des troupeaux ne peut conduire qu'à des impasses : les loups reviendront et les troupeaux ne seront jamais protégés correctement. Si les hommes le veulent, grâce à l'expérience aujourd'hui réussie de la cohabitation avec l'ours, les Pyrénées peuvent devenir une terre exemplaire pour la coexistence avec le loup.



Rejoignez-nous !

Pour contribuer à la protection du loup, adhérez à FERUS, association nationale pour la conservation des grands prédateurs.
www.ferus.fr / 04 91 05 05 46
FERUS, BP 80114, 13 718 Allauch cedex
Antenne Pyrénées : benevolatferus.ours@ferus.org / 06 46 62 19 47

EN BROCHURES

Un accueil favorable

Entre juin et septembre, nous avons tapé à la porte de 1504 commerces dans les Pyrénées et à Toulouse, pour déposer toute cette documentation. Sur 209 refus, seulement 44 sont liés à l'ours. Non par opposition à l'ours seulement, car beaucoup parmi ces refus sont l'expression d'une crainte des réactions des clients et des anti-ours les plus violents qui n'hésitent pas parfois à faire de l'intimidation.

Dans l'ensemble l'accueil est chaleureux, certains, habitués à croiser nos équipes depuis des années, en profitent pour remettre à jour leurs connaissances. Ce moment est parfois aussi l'occasion d'échange à plusieurs, avec les client-e-s présent-e-s.



A Cauterets, ours et météo d'un même pas !
Photo : Léa Bouet/Ferus

Les offices de tourisme restent encore, parmi les espaces recevant du public, les plus réfractaires à ces brochures, même celles de la DREAL. Plus que les rares refus, une politique de non-visibilité des documents est mise en place. « On les a, ils sont dans le placard, on attend que les personnes les demandent pour les donner. » Le document sur le patou permet d'aider à faire face à un problème souvent évoqué lors de nos rencontres sur les marchés, il reste sagement camouflé au fond d'un tiroir... alors que l'ensemble des promoteur-se-s doit être sensibilisé... Rappelons, que contrairement à certaines affirmations, l'ours ne fait pas fuir les touristes !

« Commerçants, professionnels du tourisme - Merci » de FERUS

Cette brochure 2017 a été éditée à l'occasion de l'anniversaire des 10 éditions de *Parole d'ours*. Elle est destinée aux commerçants et professionnels du tourisme, sans qui la diffusion de nos outils de communication (brochures, affichettes, autocollants...) aurait été difficile. Une façon de remercier ces acteurs professionnels pyrénéens en leur offrant sous forme de dépliant 4 pages, un retour sur toutes ces années de *Parole d'ours*.



▼ intérieur du dépliant 4 pages

Bienvenue au Pays de l'Ours

Merci de nous permettre de diffuser auprès de votre clientèle une information objective sur l'ours dans les Pyrénées. Chaque été, vous êtes plus de 2000 à recevoir la visite des bénévoles du programme Parole d'ours, sur plus de 200 communes de départements pyrénéens.

Depuis 2008, ce sont plus d'un million de plaquettes mises à disposition grâce à vos structures et des milliers d'affichettes « Bienvenue au Pays de l'ours » valables.

Hors du débat pour ou contre

L'action Parole d'ours s'inscrit en complément des mesures favorisant la cohabitation, promues par les services de l'Etat. Ces mesures comprennent un volet "information" qui s'appuie sur le programme Parole d'ours.

La conservation de l'ours brun étant une obligation légale en regard de la directive européenne 92/43 dite « Habitats », nous ne pouvons envisager que deux alternatives :

- soit l'ours n'est considéré et géré que comme une contrainte, et le corollaire perdure, ce qui ne nous exonère pas de nos obligations ;
- soit on accepte l'idée qu'il constitue également un atout sous la forme d'un potentiel de développement et de valorisation inexploré, et nous avons une chance de concilier les enjeux économiques et écologiques, c'est-à-dire de mettre en œuvre un véritable développement durable. Il y a là pour la France et les Pyrénées une opportunité à ne pas manquer.

Les retours terrain de Parole d'ours

Depuis 2008, déjà plus de 10 000 habitants et personnes de passage ont été consultés par nos équipes. Quelques exemples :

En 2012, ce sont 480 professionnels qui ont été questionnés :

- « Comment considérez-vous la présence de l'ours pour le tourisme dans les Pyrénées ? »
- « Pensez-vous que l'image de l'ours devrait être utilisée pour le développement touristique des Pyrénées ? »
- « Seriez-vous personnellement intéressé pour utiliser davantage l'image de l'ours si on vous le proposait ? »

2015 : « Pensez-vous que l'ours a une place dans les Pyrénées ? »

Autres professionnels à l'écoute de vos clients, de votre clientèle de clients de l'ours.

2015 : « Selon vous, quels sont les deux volets prioritaires à développer en accompagnement des futurs lâchers d'ours ? »



MERCI

FERUS, dans le cadre de la 14^e édition de *Parole d'ours*, tient à remercier :

- Les commerçants et structures touristiques, les acteurs locaux qui permettent de relayer l'information ;
- Les Pyrénéens qui s'impliquent pour l'ours dans les Pyrénées ;
- Pays de l'ours-Adet, partenaire du programme depuis 2009 ;
- Les bénévoles et les encadrants très impliqués dans la mission ;
- Les partenaires financiers sans qui l'action ne pourrait exister.

Merci à tous et à bientôt pour une nouvelle édition !

Contacts :

Renaud de Bellefon

Chargé de mission et encadrant de
Parole d'ours

06 46 62 19 47

Patrick Leyrissoux

Administrateur, coordinateur ours

06 06 45 69 81

Sabine Matraire

Administratrice,

06 71 89 62 62

Toutes les informations et archives sur le « dossier ours » : www.ferus.fr

FERUS

FERUS est une association nationale de protection de la nature, agréée au titre de l'environnement.

FERUS milite pour la protection des grands prédateurs présents en France, à savoir l'Ours brun, le Loup gris et le Lynx boréal et œuvre pour une cohabitation avec les activités humaines.

FERUS a pour objectifs de protéger et de favoriser le maintien de ces trois espèces, en France.

Partenaires :

